

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 598)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 241

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Médias, livre et industries culturelles »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Presse et médias	0	100 000 000
Livre et industries culturelles	0	0
TOTAUX	0	100 000 000
SOLDE	-100 000 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Supprimer 100 000 000 d'euros au programme 180 « Presse et médias » à l'action 02 « Aides à la presse ».

Amendement d'appel.

Supprimer 100 000 000 euros d'aides directes à la presse permettrait de les réinvestir auprès des kiosques de journaux qui ferment les uns après les autres et privent les Français de repères familiaux.

Cette aide serait d'autant plus bienvenue que les kiosquiers restent bien souvent, avec les buralistes ou les boulangers par exemple, les derniers maillons d'une vie sociale en voie de disparition dans nombre de nos petites communes...

Or, on constate une constante précarisation du métier. Des travailleurs pauvres, qui travaillent 70 heures par semaine en moyenne, pour un salaire aux alentours de 1300 euros. Et encore, la moitié des professionnels n'atteignent pas ce chiffre. Les marchands de presse sont frappés par la baisse des ventes des journaux papiers.

Alors, plutôt que de soutenir de façon indécente des entreprises de presse qui appartiennent souvent à des groupes florissants, soutenons les kiosquiers ! Parce que soutenir ces professions, c'est comme soutenir le commerce de proximité, et c'est soutenir la vie de quartier et promouvoir le lien social.